L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 27 SEPTEMBRE.

APPEL
aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.
EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser un DIORAMA VÉGÉTAL dans le Jardin de Paris, pour l'exposition de Dessins et surtout de tableaux photographiques de ce que la végétation offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est point possible d'exhiber ces produits mêmes de la nature. On recherche aussi des dessins du pays où des paysages où ces végétaux abondent ensemble.

J'invitais les photographes et les horticulteurs à m'adresser les spécimens de ce genre intéressant ainsi reproduits par la crayon ou la photographie. Je compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle Orléans, des professeurs de dessin et des chefs d'institutions.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation de vingt-cinq vivants dans le parc du Champ-de-Mars, devra représenter autant que possible, les plantes qui le peuvent être les représentées vivantes, avec leur développement complet et dans leurs publicions naturelles, à partir de la grande distance de leur pays natal.

Elle propose, en conséquence d'établir dans le jardin d'acclimatation l'Exposition internationale d'Horticulture, un diorama montrant, sous son aspect caractéristique, la végétation des principaux climats du globe.

Afin de rendre cette exposition intéressante, la commission impériale se propose de requérir toute personne possédant de l'activité artistique et scientifique de ces contrées, et, parmi les valeurs qui pourront être trouvées, les plantes du monde, pour chaque végétation, fidèle des plantes de son propre pays, et chaque [illegible] sera ainsi continuellement ensuite à ses [illegible] qui établira le fidélité. Le publique examinera avec grand intérêt cet abrégé du monde végétal, cette leçon véritable de géographie botanique, le tout dans un simple coup d'œil.

Pour rendre plus complet, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, isolés ou groupés, et choisir, pour la production du tableau, le point de vue qui bien que [illegible] d'optique [illegible] le perspective et les détails des objets [illegible] et vrai avec la plus grande netteté.

La photographie qui seule est presque instantanée, offre toute la garantie de l'exactitude et de la fidélité qu'on doit rechercher pour le nouveau diorama; et les photographies sont précisément les matériaux que la commission impériale recevra avec reconnaissance de toutes personnes qui l'aident efficacement dans cette partie de ses travaux et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous les contributeurs.

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AYANT été nommé, par son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris, en 1867, j'annonce respectueusement à ceux des citoyens de l'Etat qui désirent y exposer des marchandises, des produits, ou quelque chose dont ils ont les renseignements possibles et nécessaires à l'exposition des colonies ou de destination, adressé à mon bureau, au Mechanics' Institute, dans la rue de Sorrel, de midi à 3 heures.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.

AUX Planteurs et autres de l'Etat de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'achèvement du palais de l'Industrie à Paris étant maintenant chose assurée, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait arrêté. Aucun devoir qui concernent les ressources de l'Etat ne doit être négligé; ni les [illegible] mécaniques et minéraux, ne peut rester quite ou [illegible] pour notre Exposition.

Tous les commerçant et les planteurs savent que ce qui fait le plus besoin maintenant dans cet Etat, c'est le capital et le travail. Un chapitement récent dans [illegible] économie intérieure nous a privés d'une grande portion de notre main-d'œuvre, et par conséquent nécessite aujourd'hui l'emploi d'un grande capital pour que nous puissions nous récupérer des pertes que nous causa cette privation de travail manuel.

Nous nous adressons naturellement à l'Europe pour avoir ce capital et ce travail. Nous ne pouvons mieux faire, pour inspirer confiance aux capitalistes et aux agents d'immigration, qu'en montrant ce que notre pays peut produire.

Les commissaires, entièrement versés dans la connaissance du sol et du climat de l'Etat, pouvant fournir toutes les statistiques nécessaires relatives à la quantité et à qualité des récoltes, à la condition sanitaire du pays à la bonne situation des plantations qui sont déjà en exploitation, à l'avantage pecuniaire qu'on réalisera en en entreprenant d'autres, d'abord, sur tels spécimens de produits que nous pouvons envoyer, commander une attention qui nous fera trouver aisément les éléments dont nous avons besoin, surtout le capital et la main-d'œuvre.

Les produits envoyés comme échantillons ne peuvent, en aucune manière, être une perte pour l'expéditeur. Cependant, parce que le gouvernement les enverra gratuitement à partir de New-York, et parce qu'il est probable qu'à la Législature de cet Etat les enverra gratuitement à New-York, et que l'expéditeur, malgré ces avantages, n'en restera pas moins libre de disposer de ces articles après l'Exposition.

Les planteurs de la Louisiane sont respectueusement requis d'envoyer les spécimens de leurs produits pour l'exposition en balles ou tas d'une manière propre et convenable, et d'adresser aux commissaires dans cette ville, ses noms sur l'espace qu'exige le transport et l'exposition de ces articles, et de communiquer avec eux relativement pour chaque chose se rattachant à l'objet en vue.

Comme cette affaire est, en ce moment, d'importance vitale pour l'Etat, tout planteur et résidant, sans avoir égard à des considérations de partisan de personne, tout habitant intéressé au retour et au progrès de notre ancienne prospérité, est respectueusement requis de coopérer avec nous pour assurer à la vallée du Mississippi et à l'Etat de la Louisiane, une contribution à l'Exposition Universelle, en rapport avec leurs vastes ressources.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris de 1867.

Nile-Orléans, 28 Juillet 1866. 30 jui 6[illegible]

RMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller en Lac et en revenir le même jour : 20 cents.
Pour aller à la station de Gentilly : 15 cents et autant pour revenir.
A dater de DIMANCHE, le AVRIL 1866, les convois partiront comme suit :

—Départ des trains—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4 h. A. M.	char à chevaux	5½ h. A. M.	char à vapeur
7½ "	char à vapeur	7 "	"
9½ "	"	8½ "	"
10½ "	"	11½ "	"
1½ P. M.	"	1½ P. M.	"
2 "	"	3 "	"
4½ "	"	5½ "	"
6½ "	"	7½ "	"
8½ "	"	9½ "	"
10½ "	"	11½ "	"

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.
Prix : 15 cents pour aller et 15 cents revenant.
G. PANDELLY,
Surintendant.

11—5m

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Nile-Orléans, 1er septembre 1866.

DES convois de passagers partiront de dépôt, à Algier, tous les matins (les dimanches exceptés) à huit heures et arriveront à Brashear City à midi. Au retour, le convoi part de Brashear City à 1 heure de l'après-midi et arrive à Algier à 5 heures du soir.

Les dimanches et les mercredis matin, un convoi spécial de passagers quittera le dépôt d'Algier pour Bayou-Sarah et les ramènera le lendemain à 5 heures. Le ferry qui se rende à ce convoi part du pied de la rue Ste-Anne à 5 heures et demie.

Le ferry du chemin de fer part du pied de la rue Ste-Anne, en face de la place Jackson, tous les matins (les dimanches exceptés) à 7 heures et demie, pour se rendre au convoi régulier de passagers.

Des billets pour le ferry seront fournis gratis à tous les passagers qui achèteront leurs billets de chemin de fer au bureau de la Compagnie, rue du Canal No 62, ou au bureau, sur le ferry.

On peut se procurer, à des prix réduits, des billets d'excursion à un seul prix, aller et retour.

Des wagons de premières classes allant à la Nouvelle-Orléans et à tous les points intermédiaires se trouvent tous les jours (les dimanches exceptés) aux convois de Brashear City.

Le fret est reçu et livré, au débarcadère du ferry du chemin de fer, sur le pied de la rue Ste-Anne, tous les jours (les dimanches exceptés), pour toutes les stations et destinations intermédiaires en remontant pour tous les points et de tous les points situés au-dessus de Bayou Tèche. Le fret est reçu et livré au dépôt d'Algier.

42, 50, 60 **W. M. BAYLEY,**
Surintendant général.

CHAGOT CINEQUANT-HUIT DANERNIEM.

CINQUANTE-HUIT Dix-neuf de la Nile-Orléans. [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] de l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, [illegible] 1866, à midi, à la Bourse des Esclaves et aux Encanteurs, rue Royale, entre Conti et Bienville, à la Dernière, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et adjudication [illegible] de description suit :

Trente-trois [illegible] du Premier District de la ville susdite, [illegible] par [illegible] Un Dessé Trois [illegible] Etats, Comté [illegible] de Mai 1866 [illegible] Deux [illegible] Dix-neuf [illegible] Cinquante-huit [illegible] Dix-neuf [illegible] Neuf [illegible] Trente-trois [illegible] Trente-trois [illegible] Trente-trois